

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions
commissions@ville.montreal.qc.ca

Commission de la présidence du conseil

Invitation

Étude publique L'ouverture des données publiques à Ville de Montréal

Le 1^{er} novembre 2011

Madame, Monsieur,

La Commission de la présidence du conseil vous invite à prendre connaissance du projet d'ouverture des données publiques à la Ville de Montréal à l'occasion d'une assemblée publique le 15 novembre prochain. Se joignant au mouvement mondial « open data », la Ville de Montréal ouvre son capital numérique en mettant à la disposition de la population des données numériques permettant ainsi leur réutilisation au moyen de logiciels, applications ou services.

L'ouverture des données publiques comporte de nombreux avantages. Parmi ceux-ci, soulignons le fait qu'elle facilite la réutilisation des données et permet le partage croisé d'informations provenant de sources diverses. De plus, l'ouverture des données encourage la participation citoyenne en modernisant les relations avec les citoyens. Enfin, elle favorise le développement des connaissances ainsi que l'innovation économique et sociale grâce au partage d'informations et à la collaboration multisectorielle.

Pour en apprendre davantage sur le projet d'ouverture des données à la Ville de Montréal, la commission vous invite à participer à l'assemblée suivante :

Le mardi 15 novembre 2011, à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

L'assemblée débutera avec la présentation du projet d'ouverture des données et sera suivie d'une période de questions du public à laquelle il est possible de s'inscrire à l'avance (514 872-3770) ou durant les 30 minutes précédant la séance. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte située sur le côté Ouest (place Vauquelin) de l'hôtel de ville. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. La présentation du projet est disponible en ligne : www.ville.montreal.qc.ca/commissions et peut également être consultée dans les bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et à l'hôtel de ville, Direction du greffe, bureau R-134.

En espérant vous rencontrer le 15 novembre prochain, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures,

Le président,



Harout Chitilian